

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET 2018
Epreuve orale du DNB : soutenance d'un projet

Le cadre réglementaire de l'épreuve orale du Diplôme National du Brevet prévoit que « Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève » (Cf note de service n° 2016-063 du 6-4-2016).

Cette épreuve orale se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury :

- 5 mn + 10 mn dans le cas d'une épreuve individuelle
- 10 mn + 15 mn dans le cas d'une épreuve collective (3 coéquipiers maximum)

Présentation individuelle		Cocher le mode de présentation choisi		Présentation collective		Cocher le mode de présentation choisi	
NOM	prénom	classe		NOM	prénom	classe	
				des autres candidats qui participent à la même soutenance			

<p align="center"><u>Parcours de référence :</u></p> <p>parcours Education artistique & culturelle ou</p> <p>parcours Révolution industrielle ou</p> <p>parcours avenir</p>	
Titre du projet :	
Courte présentation du contenu du projet	

A, le/...../2017	Signature des parents
------------------------------	-----------------------